
Dossier

Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans

Stéphanie Govillot, Marie Rey*

En France, le taux d'activité des plus de 55 ans est particulièrement faible, surtout pour les hommes. Pour ces derniers, il a fortement diminué entre 1975 et 2000, sous l'effet des préretraites et de l'abaissement de l'âge légal de la retraite, avant de remonter dans la première moitié des années 2000, en lien avec les réformes des retraites et l'extinction des préretraites.

Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des 55-59 ans a fortement augmenté, du fait conjugué de la crise et de la fin des dispenses de recherche d'emploi. Pour autant, le taux d'emploi des 55-59 ans a continué de progresser : entre 2008 et 2011, il a augmenté de 2,6 points par an en moyenne. En 2011, 36 % des 55-59 ans n'ont pas d'emploi et parmi eux un sur six déclare souhaiter travailler. Ces derniers sont principalement d'anciens ouvriers ou employés et ils ont le plus souvent perdu leur emploi suite à un licenciement. Ils recherchent par ailleurs plus souvent un emploi à temps partiel que les plus jeunes.

Le taux de retour à l'emploi des chômeurs quinquagénaires a progressé au cours des dernières années. Plus de la moitié des personnes de 55 à 59 ans qui ont retrouvé un emploi en tant que salariés travaillent toutefois à temps partiel, choisi ou subi. La part des contrats aidés dans les emplois retrouvés progresse avec l'âge.

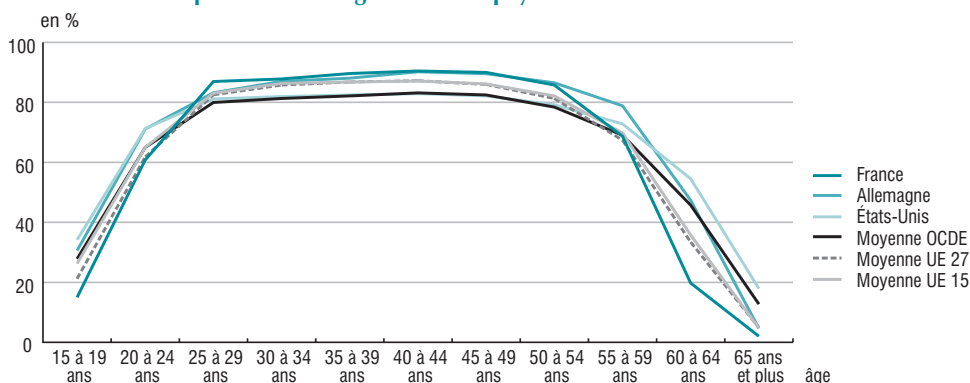
Le taux d'activité des plus de 55 ans est particulièrement faible en France, surtout pour les hommes

Dans l'ensemble des pays industrialisés, la vie active est aujourd'hui principalement concentrée autour des âges médians, de 25 à 54 ans. La France se distingue cependant par un « décrochage » particulièrement marqué de la participation au marché du travail à partir de l'âge de 55 ans. En 2011, le taux d'activité des 55-59 ans atteint 69 %. Il est de 17 points inférieur à celui des 50-54 ans. L'écart entre ces classes d'âge est de 14 points en moyenne dans l'Union européenne à 27 (UE 27), et encore plus faible aux États-Unis ou dans l'ensemble des pays de l'OCDE (*figure 1*). Après 60 ans, en raison des nombreux départs à la retraite, la baisse des taux d'activité est à nouveau plus marquée en France que pour la moyenne des autres pays de l'UE 27 ou de l'OCDE.

Alors que le taux d'activité des 50-54 ans est supérieur de quatre points à la moyenne européenne de l'UE 27, celui des 55-59 ans en est proche. Cependant, ceci masque des situations très différentes entre hommes et femmes : le taux d'activité des hommes de cette tranche d'âge se situe au niveau du dernier tiers de l'UE 27 et est l'un des plus bas de l'Union européenne à 15 (UE 15) (*figure 2*). La situation est inversée pour les femmes du fait d'une participation élevée des femmes au marché du travail depuis quelques décennies. Le taux d'activité des 60-64 ans, qui s'élève à 20 % en 2011, fait partie quant à lui des cinq derniers de l'UE 27, et c'est le plus bas de l'UE 15. La situation masque à nouveau des différences selon le sexe : le taux d'activité des hommes de 60-64 ans est l'avant-dernier de l'UE 27 et le dernier de l'UE 15 et le taux d'activité des femmes, même s'il est bien inférieur à la moyenne européenne, est supérieur à celui de neuf des pays de l'UE 27 et à celui de quatre des pays de l'UE 15.

* Stéphanie Govillot, Marie Rey, Insee.

1. Taux d'activité par tranche d'âge dans trois pays de l'OCDE en 2010



Champ : personnes âgées de plus de 15 ans.

Lecture : en 2011, en France, 69 % des personnes de 55 à 59 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Sources : OCDE ; Eurostat (extraction du 31 août 2012).

2. Taux d'activité en Europe des 55-59 ans et des 60-64 ans selon le sexe en 2011

	de 55 à 59 ans				de 60 à 64 ans			
	Hommes	Femmes	Ensemble		Hommes	Femmes	Ensemble	
			2011	Évolution 2011 / 2000			2011	Évolution 2011 / 2000
Allemagne	85,6	72,4	78,9	13,0	56,1	38,7	47,3	26,0
Autriche	75,4	51,1	63,0	17,4	28,0	15,2	21,4	8,6
Belgique	66,7	48,7	57,6	18,4	27,1	16,0	21,4	8,7
Danemark	84,5	79,3	81,9	6,0	52,2	37,3	44,7	12,9
Espagne	78,9	53,0	65,7	14,1	46,7	29,4	37,7	8,6
Finlande	77,1	79,1	78,1	12,7	46,0	42,7	44,3	20,0
France	72,6	65,3	68,7	16,4	21,4	18,3	19,8	9,1
Grèce	74,4	39,0	56,1	5,5	40,3	20,4	30,0	-2,9
Irlande	74,0	56,5	65,3	10,7	54,9	33,5	44,2	7,7
Italie	70,7	45,0	57,5	19,1	30,8	13,1	21,7	3,0
Luxembourg	66,3	45,2	56,1	16,5	26,3	16,6	21,5	7,0
Pays-Bas	85,6	64,5	75,1	20,1	51,5	32,1	41,8	22,8
Portugal	74,2	58,3	65,9	///	48,0	34,0	40,6	///
Royaume-Uni	79,4	68,6	73,9	7,8	57,8	34,8	46,0	8,1
Suède	88,4	83,5	86,0	3,2	71,8	60,9	66,3	16,4
Union européenne à 27	76,2	59,1	67,4	12,6	41,7	25,7	33,4	9,1
Union européenne à 15	78,1	61,9	69,8	13,0	43,6	28,1	35,7	11,7

Champ : UE 27, UE 15, population des ménages.

Lecture : en 2011, en France, 72,6 % des hommes de 55 à 59 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Sources : Eurostat (extraction du 31 août 2012) ; Insee pour la France.

Le taux d'activité des hommes de plus de 55 ans a fortement diminué en France entre 1975 et 2000

Dans les années 1970, la France avait un **taux d'emploi** des 55-64 ans supérieur à 50 %. Ce taux était plus élevé que celui des pays d'Europe continentale et de la moyenne européenne [Dares, 2011].

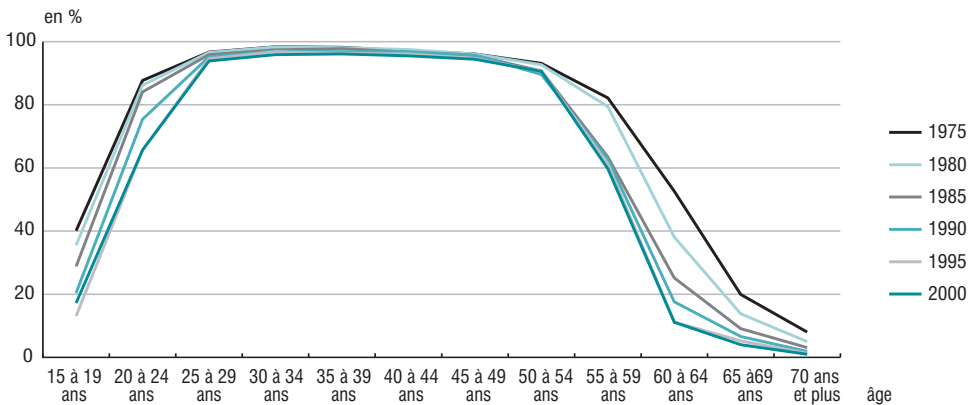
Plus de 50 % des hommes de 60 à 64 ans étaient actifs en 1975 (*figure 3a*). Cette proportion a été divisée par deux en dix ans : elle a d'abord diminué de 15 points entre 1975 et 1980, suite au développement des préretraites ciblées sur les plus de 60 ans qui ont accompagné les restructurations industrielles, puis à nouveau de 13 points entre 1980 et 1985, avec le passage de 65 à 60 ans de l'âge légal de la retraite en 1983. Elle a continué à décroître entre 1985 et

1995, se stabilisant à la fin des années 1990, notamment sous l'effet des mesures prises dans le cadre de la réforme des retraites de 1993. En 2000, il n'y avait plus qu'un homme sur dix de 60-64 ans en activité.

Entre 55 et 59 ans, la proportion d'hommes actifs a chuté de plus de 15 points entre 1980 et 1985, passant de 79 % à 64 %, en lien avec la montée en charge, sur cette période, des préretraites destinées aux salariés de cette tranche d'âge. Cette proportion s'est globalement maintenue jusqu'à la fin des années 1990, s'établissant à 60 % en 2000. Au cours des années 1990, le nombre de bénéficiaires de dispositifs publics de cessations anticipées d'activité s'est stabilisé, la dispense de recherche d'emploi devenant le dispositif public prédominant.

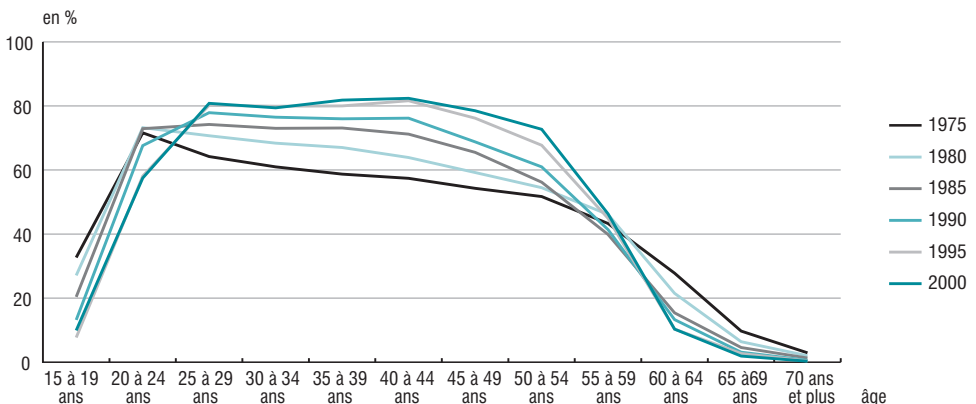
Dans le cas des femmes, les évolutions apparaissent moins marquées, la généralisation de l'activité féminine compensant en partie la baisse tendancielle de l'activité aux âges élevés (figure 3b). Le taux d'activité des femmes de 60 à 64 ans s'est réduit, passant de 28 % en 1975 à 10 % en 2000, et celui des femmes de 55 à 59 ans a crû de 43 % à 46 %.

3a. Taux d'activité en France entre 1975 et 2000 - Hommes



Champ : France métropolitaine, population des ménages.
 Lecture : en 1980, en France, 79 % des hommes de 55 à 59 ans étaient en emploi ou au chômage au sens du BIT ; en 1985, ce taux était de 64 %.
 Note : données corrigées pour les ruptures de série.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

3b. Taux d'activité en France entre 1975 et 2000 - Femmes



Champ : France métropolitaine, population des ménages.
 Lecture : en 1980, en France, 46 % des femmes de 55 à 59 ans étaient en emploi ou au chômage au sens du BIT ; en 1985, ce taux était de 40 %.
 Note : données corrigées pour les ruptures de série.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

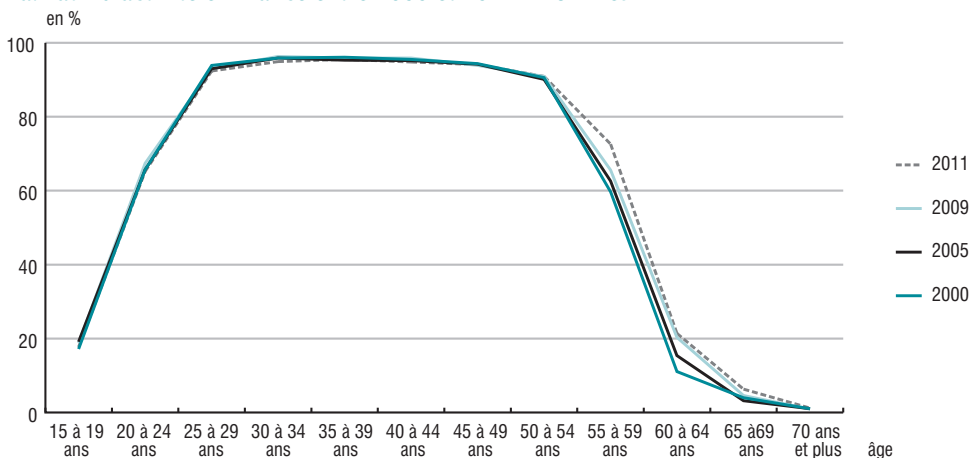
Depuis le début des années 2000, le taux d'activité des personnes de plus de 55 ans augmente

Entre 2000 et 2011, la progression du taux d'activité des 60-64 ans a été du même ordre en France que dans l'ensemble de l'Union européenne à 27 (9 points) et, pour les 55-59 ans, elle a été en revanche légèrement supérieure (de 16 points contre 13 points en moyenne dans l'UE 27).

Alors que l'activité des personnes de 60 à 64 ans diminuait régulièrement depuis 1975, elle est repartie à la hausse depuis le début des années 2000, notamment sous l'effet des réformes des retraites de 1993, 2003 et enfin de 2010, qui ont durci les conditions d'accès à la retraite à taux plein. Les réformes de 2003 et 2010 ont par ailleurs créé, avec le dispositif de la surcote, une incitation financière à prolonger son activité au-delà du taux plein. En dix ans, le taux d'activité de la tranche d'âge des 60-64 ans a augmenté de dix points pour atteindre 20 % en 2011, soit un taux comparable à celui de 1985. C'est pour les personnes de 60 ans que la progression a été la plus forte récemment : leur taux d'activité s'est accru de 10 points entre 2003 et 2011, dont 6 points sur le second trimestre de l'année 2011, principalement sous l'effet du report de l'âge légal de la retraite à 60 ans et quatre mois au 1^{er} juillet 2011 pour la génération née entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1951. Le taux d'emploi des 60-64 ans a quant à lui progressé de 9 points entre 2000 et 2011, et s'élève à 19 % en 2011.

Le taux d'activité des personnes de 55 à 59 ans a encore plus progressé au cours de la dernière décennie. En 2011, il s'élève à 69 %, contre 53 % en 2000. La hausse a été plus forte pour les femmes (19 points) que pour les hommes (16 points), et s'est amplifiée à partir de 2009, en lien avec la forte réduction du nombre de bénéficiaires de dispositifs de cessation anticipée d'activité à financements publics (en particulier des dispenses de recherche d'emploi – DRE – et des départs anticipés pour carrière longue) depuis 2009 (figure 4). Le taux d'emploi des 55-59 ans a quant à lui progressé de 15 points entre 2000 et 2011, et s'établit à 64 % en 2011.

4a. Taux d'activité en France entre 2000 et 2011 - Hommes

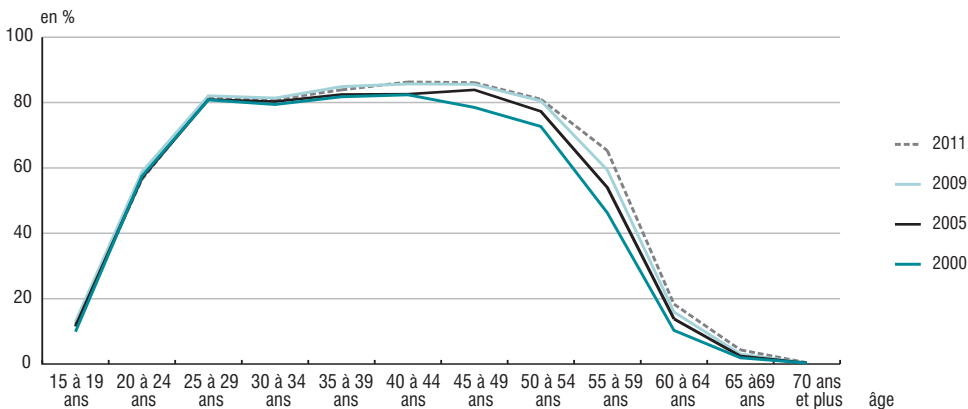


Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

4b. Taux d'activité en France entre 2000 et 2011 - Femmes



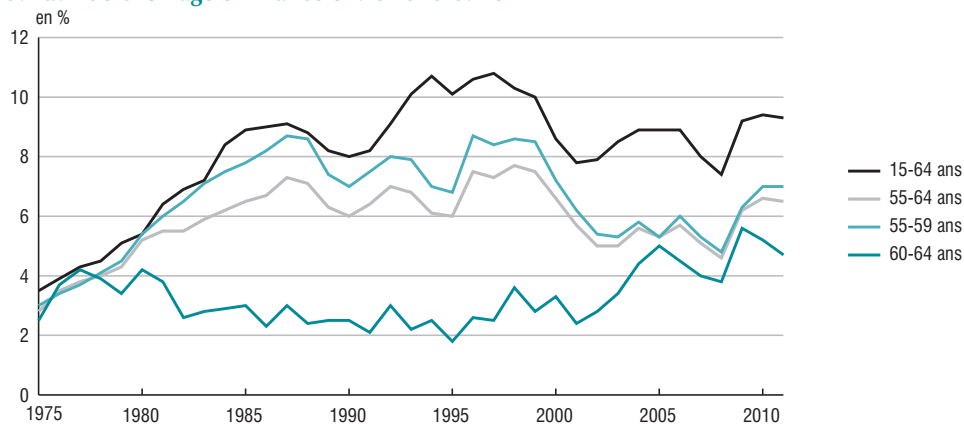
Champ : France métropolitaine, population des ménages.
 Note : données corrigées pour les ruptures de série.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des 55-64 ans a fortement augmenté

En France, le taux de chômage des 55-64 ans est légèrement inférieur à la moyenne européenne en 2011 (6,5 % contre 6,8 % dans l'UE 27 et 6,7 % dans l'UE 15). Entre 2008 et 2011, il a crû de 1,9 point en France comme en moyenne dans l'UE 27, et de 1,5 point dans l'UE 15.

Le **taux de chômage** est structurellement plus bas pour les personnes de 55 à 64 ans que pour les personnes plus jeunes, en partie à cause des dispositifs de retrait d'activité existant à ces âges, mais aussi du poids relativement important dans cette tranche d'âge des indépendants et, pour les salariés, des emplois stables. En 2011, il s'élève à 6,5 % contre 9,3 % pour les 15-64 ans (figure 5). L'écart était beaucoup plus faible dans la seconde moitié des années 1970. Il a augmenté régulièrement pendant la première moitié des années 1980, sous l'effet des préretraites et de l'abaissement de l'âge légal de la retraite, et depuis, le taux de chômage des 55-64 ans a toujours été d'au moins deux points plus bas que le taux de chômage global.

5. Taux de chômage en France entre 1975 et 2011



Champ : France métropolitaine, population des ménages.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le taux de chômage des 60-64 ans a connu une évolution particulière : du début des années 1980 à la fin des années 1990, il est resté très bas, proche de 2,5 %, quelle que soit la situation conjoncturelle. À partir de 2003, la durée de cotisation permettant un départ en retraite à taux plein a été progressivement relevée, l'âge légal de la retraite restant toutefois fixé à 60 ans. Ce facteur a pu contribuer à la hausse du taux de chômage des 60-64 ans. En 2005, il s'établissait à 5,0 %, proche du taux de chômage des 55-59 ans (5,3 %).

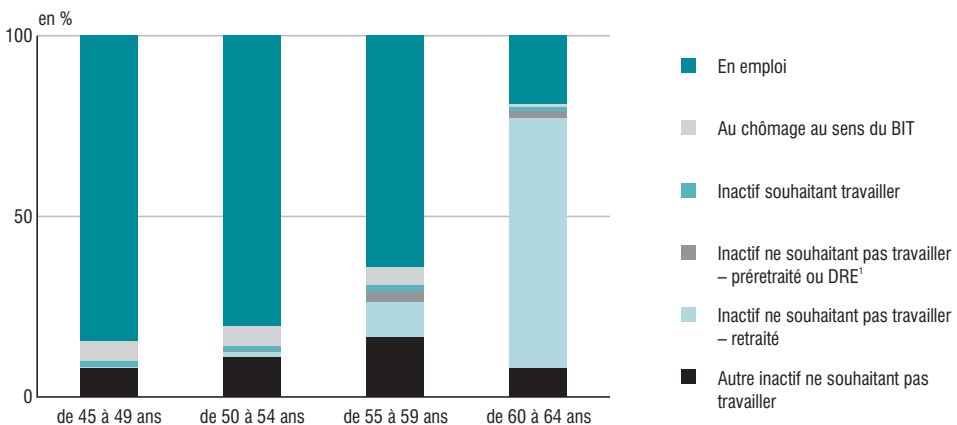
Entre 2008 et 2011, les 55-64 ans n'ont pas été épargnés par la hausse du chômage : les taux de chômage des 55-64 ans et des 15-64 ans ont augmenté de 1,9 point chacun. La hausse a été de 2,2 points pour les 55-59 ans, et de 0,9 point pour les 60-64 ans. La crise n'est pas la seule responsable de la hausse du chômage des 55-64 ans : à partir du 1^{er} janvier 2009, l'âge minimal pour bénéficier de la dispense de recherche d'emploi a été progressivement relevé, de 57 à 60 ans ; les seniors sans emploi, auparavant dispensés de recherche, ont été plus nombreux à rechercher activement un emploi et par conséquent classés comme chômeurs au sens du BIT, ce qui semble confirmé par la forte augmentation, de 2009 à 2011, des taux de chômage des personnes de 57 à 59 ans [Dares, 2012]. Les taux de chômage de ces âges ont même dépassé celui des personnes de 55 ans : alors que ce dernier se situe à 6,3 % et a augmenté de 0,9 point depuis 2008, le taux de chômage des personnes de 57 ans se situe à 7,8 % en 2011 (8,3 % pour les personnes de 58 ans) et a augmenté de 2,7 points entre 2008 et 2011 (de 4,4 points à 58 ans). Pour autant, le taux d'emploi des 55-59 ans n'a cessé de progresser : entre 2008 et 2011, il a augmenté de 2,6 points par an en moyenne, contre 0,9 point par an entre 2000 et 2008.

En 2011, 36 % des 55-59 ans n'ont pas d'emploi et parmi eux un sur six déclare souhaiter travailler

La suite de l'étude se concentre sur les plus de 55 ans sans emploi, et au sein de ces derniers, sur les 55-59 ans, pour qui la sortie vers la retraite n'est pas dans le cas général une option possible dans l'immédiat, et qui sont de ce point de vue comparables aux actifs plus jeunes.

1,4 million de personnes, soit 36 % des 55 à 59 ans n'ont pas d'emploi en 2011 (figure 6). La majorité d'entre eux ne souhaite pas travailler : 30 % des personnes de 55 à 59 ans n'ont

6. Situation détaillée sur le marché du travail en 2011



1. Dispensés de recherche d'emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Note : il peut y avoir des personnes retraitées, préretraitées ou dispensées de recherche d'emploi parmi les chômeurs au sens du BIT ou les inactifs souhaitant travailler.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

pas d'emploi et ne souhaitent pas travailler. Sur ces 30 %, 13 % sont retraités, préretraités ou dispensés de recherche d'emploi ; 17 % sont dans une autre situation d'inactivité, par exemple dans le cadre d'un dispositif d'invalidité ou au foyer.

En 2011, 6,4 % des 55-59 ans n'ont pas d'emploi et **souhaitent travailler** ; cette part a augmenté de 2,1 points entre 2008 et 2011, contre 1,2 point pour les 50-54 ans comme pour les 45-49 ans. Trois quarts des 55-59 ans sans emploi qui souhaitent travailler sont **chômeurs au sens du BIT**, soit la même proportion que parmi les 25-54 ans (*figure 7*). Les 55-59 ans qui souhaitent travailler sont cependant plus souvent des « travailleurs découragés » (3,9 %) que parmi les plus jeunes (0,8 %) : ce sont les personnes souhaitant un emploi, disponibles pour l'occuper, mais qui n'en recherchent pas car elles estiment que ce n'est pas le moment, ou que leur âge est un frein pour trouver un emploi, ou qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans leur domaine de compétence. L'indisponibilité pour raison de santé est également plus courante chez les 55-59 ans que chez les plus jeunes : 8,8 % des 55-59 ans souhaitant travailler sont concernés, contre 6,8 % des 25-54 ans souhaitant travailler.

7. Les personnes sans emploi souhaitant travailler en 2011

	en %	
	De 55 à 59 ans	De 25 à 54 ans
Au chômage au sens du BIT ¹	73,8	76,1
Inactifs au sens du BIT	26,2	23,9
Inactifs disponibles dans les deux semaines mais...		
...travailleurs « empêchés » ²	11,6	7,8
...travailleurs « découragés » ²	6,4	5,6
...travailleurs attendant des résultats de démarches antérieures	3,9	0,8
...travailleurs attendant des résultats de démarches antérieures	1,3	1,3
Inactifs non disponibles dans les deux semaines car...	14,6	16,1
...sont en maladie (temporaire, longue durée, invalidité)	8,8	6,8
...ont des responsabilités personnelles ou familiales (garde d'enfants...)	4,5	3,9
...finissent leurs études ou leur formation	1,1	2,9
Autres raisons	0,2	2,5
Personnes sans emploi souhaitant travailler	100,0	100,0

1. Certains chômeurs déclarent ne pas souhaiter travailler car ils ont trouvé un emploi qui commence plus tard.

2. Les travailleurs découragés considèrent que leur recherche serait vaine ; les travailleurs empêchés indiquent d'autres raisons pour expliquer leur non-recherche d'emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 25 à 59 ans sans emploi et souhaitant travailler.

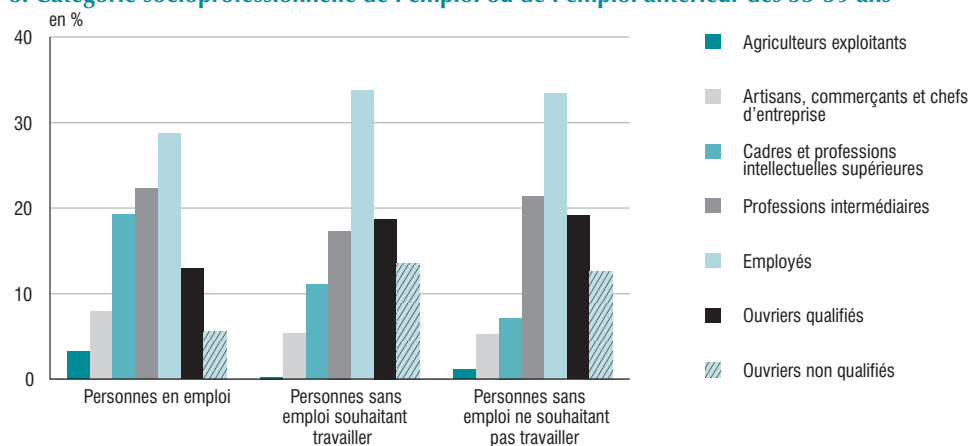
Lecture : entre 55 et 59 ans, 26,2 % des personnes sans emploi souhaitant travailler sont inactifs au sens du BIT ; 11,6 % sont des inactifs disponibles dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Les 55-59 ans qui souhaitent travailler sont principalement d'anciens ouvriers ou employés

Parmi les 55-59 ans qui souhaitent travailler, 98 % ont déjà exercé une activité professionnelle régulière. Deux tiers sont d'anciens ouvriers ou employés, alors que ces emplois ne représentent que 47 % des emplois occupés dans cette tranche d'âge. Ces écarts s'expliquent par des risques de perte d'emploi plus ou moins élevés selon la catégorie socioprofessionnelle. Ils ne sont pas propres à cette classe d'âge : 72 % des 25-54 ans souhaitent travailler et l'ayant déjà fait sont d'anciens ouvriers ou employés. À l'inverse, les 55-59 ans en emploi sont plus souvent cadres, professions intermédiaires ou non-salariés. Les anciens ouvriers non qualifiés sont particulièrement surreprésentés parmi les 55-59 ans souhaitant travailler : leur part y est deux fois plus importante que dans les emplois occupés de cette tranche d'âge (*figure 8*). Ceci est cohérent avec le fait que les 55-59 ans souhaitant travailler sont moins diplômés que leurs homologues en emploi : en 2011, 14 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 23 % des 55-59 ans en emploi.

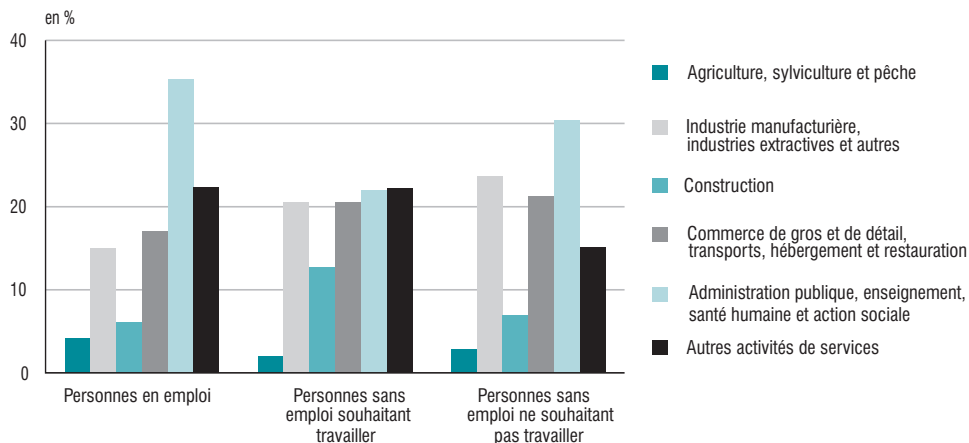
8. Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi ou de l'emploi antérieur des 55-59 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 55 à 59 ans en emploi ou ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière.
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Plus de la moitié (54 %) des 55-59 ans souhaitant un emploi et qui en occupaient un auparavant travaillaient dans l'industrie, la construction ou le commerce contre 38 % des emplois occupés par cette classe d'âge. Les 55-59 ans en emploi sont beaucoup plus nombreux à travailler dans l'administration publique, l'enseignement, la santé ou l'action sociale (35 % contre 22 % des 55-59 ans souhaitant travailler, *figure 9*). Dans la fonction publique, le risque de chômage est a priori inexistant, sauf pour les non-titulaires, et par ailleurs, pour certaines catégories d'agents dites actives, il est possible de partir à la retraite avant 60 ans. Ceci conduit logiquement à une sous-représentation de l'administration publique dans les secteurs occupés antérieurement par les 55-59 ans souhaitant travailler. Les 25-54 ans souhaitant travailler sont également issus en majorité de l'industrie, de la construction ou du commerce (54 % des emplois antérieurs, contre 42 % des emplois occupés dans cette tranche d'âge).

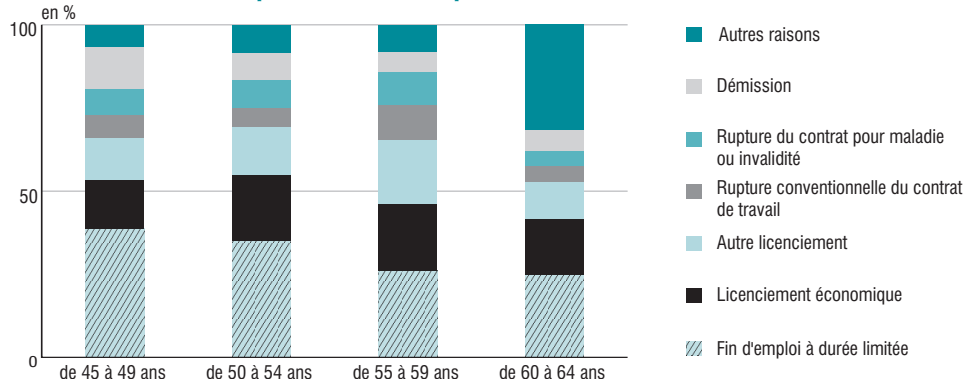
9. Activité de l'établissement de travail actuel ou antérieur des 55-59 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 55 à 59 ans en emploi ou ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière.
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Entre 55 et 59 ans, les licenciements constituent de loin le premier motif de départ du dernier emploi (*figure 10*). En 2011, 39 % des 55-59 ans souhaitant travailler et l'ayant déjà fait étaient sans emploi suite à un licenciement, 26 % à une fin d'emploi à durée limitée, 11 % à une rupture conventionnelle, 10 % à une rupture suite à une maladie et 6 % à une démission. Les 25-54 ans sont quant à eux beaucoup plus concernés par les fins d'emploi à durée limitée et dans une moindre mesure par les démissions.

10. Circonstances de départ du dernier emploi



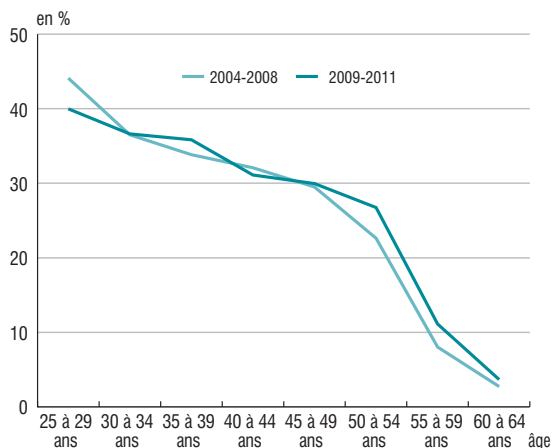
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes souhaitant travailler ayant déjà exercé une activité professionnelle régulière.
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

Le taux de retour à l'emploi des chômeurs quinquagénaires progresse

Lorsque l'âge augmente, les retours à l'emploi (*encadré 1*) deviennent de moins en moins fréquents : alors qu'à 30 ans, sur la période 2009-2011, 25 % des personnes sans emploi (qu'elles se déclarent « chômeuses » ou « inactives ») ont retrouvé un emploi un an après, à 45 ans elles ne sont plus que 19 %, et à 55 ans, 8 %.

Parmi les personnes sans emploi, celles qui se déclarent « chômeuses » sont plus proches du marché du travail que celles qui se déclarent « inactives ». Avant 55 ans, la part de personnes qui retrouvent un emploi parmi les « chômeuses » baisse régulièrement lorsque l'âge augmente (37 % à 30 ans, 30 % à 45 ans et 11 % à 55 ans, *figure 11*), tandis que la part de

11. Probabilité de reprise d'emploi des personnes se déclarant au chômage un an avant



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes se déclarant au chômage un an avant.

Lecture : en moyenne, sur la période 2009 - 2011, 11 % des personnes de 55 à 59 ans se déclarent au chômage un an avant leur interrogation se déclarent en emploi à la date de l'enquête, contre 8 % sur la période 2004 - 2008.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2004 - 2011.

Encadré 1

Sources et méthode

Les données de cette étude proviennent de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée par l'Insee auprès des personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dit « ordinaire », c'est-à-dire les ménages qui ne vivent pas en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons). Depuis 2003, l'enquête Emploi est réalisée en continu tout au long de l'année pour la métropole, les ménages étant interrogés six fois de suite. L'enquête Emploi est la seule source statistique permettant de mesurer les concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

Méthode utilisée pour étudier le retour à l'emploi

Pour estimer le taux de retour à l'emploi, on s'appuie sur les déclarations spontanées des situations des personnes enquêtées plutôt que sur les concepts d'activité et de chômage au sens du BIT, lors de la première interrogation. En effet, dans l'enquête Emploi en continu, les enquêtés déclarent en première interrogation leur situation

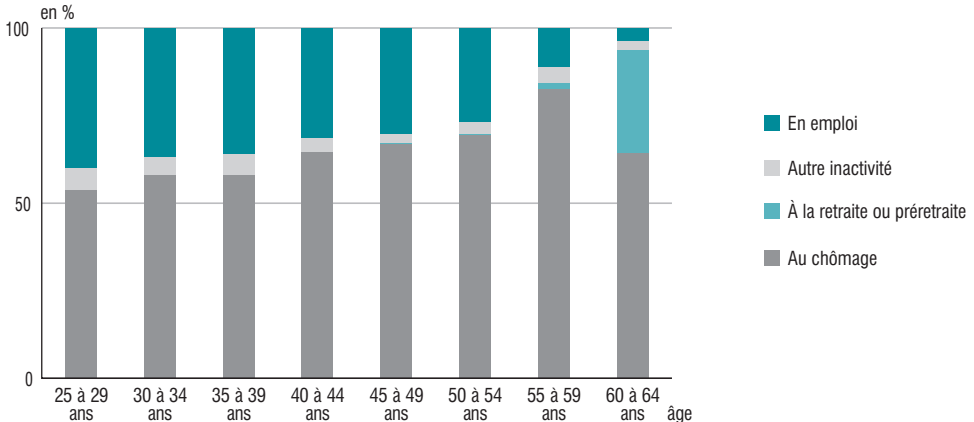
sur le marché du travail au cours des douze derniers mois. Pour simplifier, dans le texte, on utilise néanmoins les termes de chômeur et d'inactif. Par ailleurs, depuis 2008, les enquêtés déclarent, lors des interrogations suivantes, leur situation principale au cours des trois mois précédant l'enquête. Il est donc possible de reconstituer, pour chaque personne, la situation un an auparavant à chaque rang d'interrogation.

Ceci permet d'étudier les transitions sur un an en évitant les problèmes d'attrition (qui surgissent lors de l'utilisation de l'enquête Emploi en panel). La première méthode, limitée à la première interrogation est utilisée pour estimer les taux de retour à l'emploi, tandis que la seconde est utilisée pour la description des emplois retrouvés, qui nécessite une taille d'échantillon plus importante.

Les deux méthodes conduisent sensiblement aux mêmes indicateurs de retour à l'emploi sur la période 2009-2011 : avec la seconde méthode, le taux de retour à l'emploi des « chômeurs » de 55-59 ans est de 14 %, contre 11 % avec la première ; celui des « chômeurs » de 45-49 ans est de 34 %, contre 30 % avec la première.

personnes qui restent au chômage augmente symétriquement (figure 12). Après cet âge, la baisse du taux de retour à l'emploi s'accroît, compte tenu des possibilités de sorties vers d'autres situations (préretraites et retraite) : entre 60 et 64 ans, les sorties du chômage se font davantage vers l'inactivité que vers l'emploi.

12. Situation à la date de l'enquête des personnes se déclarant au chômage un an avant



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes se déclarant au chômage un an avant.
Lecture : en moyenne, sur la période 2009 - 2011, 83 % des personnes de 55 à 59 ans se déclarant au chômage un an avant leur interrogation se déclarent toujours au chômage à la date de l'enquête.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2009 - 2011.

Le taux de retour à l'emploi des « chômeurs » quinquagénaires a progressé au cours des dernières années. Le taux de retour à l'emploi des « chômeurs » de 50-54 ans était de 23 % sur la période 2004-2008 ; il s'établit à 27 % sur la période 2009 - 2011, se rapprochant ainsi de celui des « chômeurs » de 45-49 ans. Quant aux « chômeurs » de 55-59 ans, leur taux de retour à l'emploi est passé de 8 % sur 2004-2008 à 11 % sur 2009-2011. Une analyse toutes choses égales par ailleurs sur des transitions trimestrielles confirme le rapprochement des taux de retour à l'emploi des 45-49 ans et des 50-54 ans (*encadré 2*).

Plus de la moitié des personnes de 55 à 59 ans qui ont retrouvé un emploi en tant que salariés travaillent à temps partiel

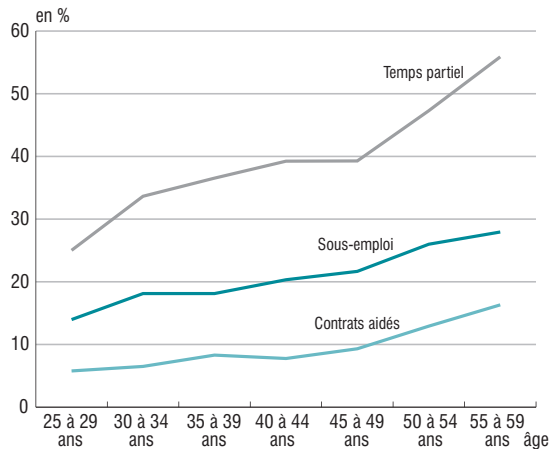
Parmi les personnes de 55 à 59 ans sans emploi ayant retrouvé un emploi un an après, 14 % sont à leur compte ; c'est du même ordre de grandeur que chez les personnes entre 30 et 55 ans. Parmi les 55-59 ans qui ont retrouvé un emploi en tant que salariés, 50 % travaillent en contrat temporaire (CDD, intérim). Là encore, il ne s'agit pas d'une spécificité liée à l'âge, puisqu'après 30 ans, entre 50 et 54 % des personnes retrouvant un emploi sont en contrat temporaire. Ce type de contrat ne représente cependant que 6 % des emplois salariés occupés par les 55-59 ans, et entre 6 et 12 % des emplois salariés occupés après 30 ans. La part des contrats aidés dans les emplois retrouvés progresse avec l'âge : ces contrats représentent 9 % des emplois retrouvés entre 45 et 49 ans, 13 % entre 50 et 54 ans et 16 % entre 55 et 59 ans (*figure 13*).

13. Contrats aidés, temps partiel et sous-emploi parmi les emplois retrouvés

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes se déclarant sans emploi un an avant leur interrogation et en emploi salarié à la date de leur interrogation.

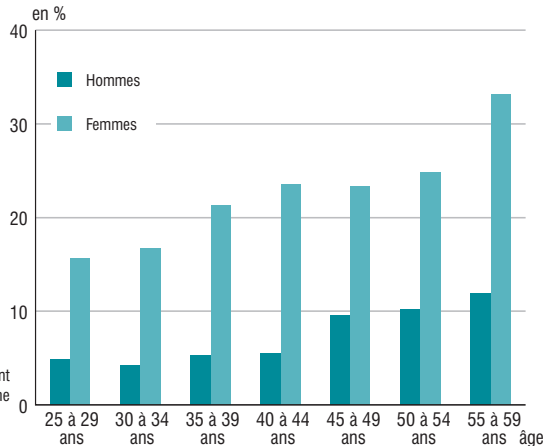
Lecture : parmi les personnes de 55 à 59 ans se déclarant sans emploi un an avant leur interrogation et en emploi salarié à la date de leur interrogation, 16 % sont en contrats aidés, 28 % sont en sous-emploi et 56 % travaillent à temps partiel.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009 - 2011.



Les seniors retrouvent plus souvent des emplois à temps partiel : 56 % des personnes de 55 à 59 ans qui ont retrouvé un emploi en tant que salariés sont à temps partiel, contre 34 % entre 30 et 34 ans. Cette proportion augmente régulièrement avec l'âge. Ceci s'explique d'une part par un effet d'offre de travail : avec l'âge, les personnes recherchent de plus en plus un emploi à temps partiel (*figure 14*). En 2011, c'est le cas de 23 % des 55-59 ans qui recherchent un emploi, contre 11 % des 30-34 ans. Cette situation tient d'autre part à des effets de demande. Ainsi, les contrats aidés du secteur non marchand correspondent fréquemment à des emplois à temps partiel. Au final, on observe plutôt une tendance à l'augmentation du sous-emploi avec l'âge : alors qu'entre 30 et 34 ans, 18 % des personnes qui ont retrouvé un emploi salarié sont en **sous-emploi** (hors chômage technique et chômage partiel), entre

14. Recherche d'un emploi à temps partiel



Champ : France métropolitaine, personnes de 25 à 59 ans souhaitant travailler ayant fait au moins une démarche effective de recherche d'emploi au cours du mois précédent l'enquête.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

55 et 59 ans elles sont 28 % dans cette situation, et l'augmentation se fait progressivement lorsque l'âge augmente. Les personnes en sous-emploi peuvent chercher un autre emploi qui leur conviendra mieux, ou souhaiter travailler plus dans le cadre de leur emploi actuel. Si la part des premières est globalement stable quel que soit l'âge (de 6 à 8 % environ), la part des secondes augmente régulièrement avec l'âge : entre 55 et 59 ans, 20 % des personnes sont en sous-emploi sans rechercher ailleurs, contre 12 % des 30-34 ans. ■

Encadré 2

Pour le retour à l'emploi, l'effet de l'âge semble plus faible depuis 2008

L'enquête Emploi permet de mesurer les transitions sur le marché du travail entre emploi, chômage et inactivité de façon trimestrielle depuis 2003. Contrairement à l'étude des transitions annuelles, pour l'étude des transitions trimestrielles, il est possible de retenir le concept d'activité au sens du BIT, concept privilégié dans cet encadré.

On propose un modèle de retour à l'emploi, en fonction de six facteurs : le sexe, l'âge (en tranches quinquennales), la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi occupé, la raison du départ du dernier emploi, le fait de bénéficier ou non d'une dispense de recherche d'emploi et l'activité du conjoint (ou l'absence de conjoint).

On étudie le retour à l'emploi à un trimestre donné T des personnes :

- ayant entre 45 et 59 ans ;
- qui étaient au chômage au sens du BIT le trimestre précédent et qui restent actives au sens du BIT (en emploi ou au chômage) au trimestre T ;
- qui avaient déjà exercé un emploi auparavant.

La probabilité de retrouver un emploi plutôt que de ne pas en retrouver un est modélisée par rapport à une situation de référence : une femme ayant entre 45 et 49 ans, non dispensée de recherche d'emploi, qui était dans la catégorie sociale des employées sur son dernier emploi, qui est devenue chômeuse suite à la fin de son CDD et vivant avec un conjoint en emploi. Dans la suite de l'encadré, pour alléger la lecture, nous dirons « probabilité de retrouver un emploi » pour « probabilité de retrouver un emploi plutôt que de ne pas en retrouver un ».

Le modèle vise à quantifier les chances d'une personne au chômage (au sens du BIT) à un trimestre donné de retrouver un emploi le trimestre suivant, en comparant deux périodes, l'une allant de 2004 à 2008, l'autre allant de 2009 à 2011.

Encadré 2 (suite)

Avant 2009, les chances de retrouver un emploi à caractéristiques égales diminuent lorsque l'âge augmente : toutes choses égales par ailleurs, une personne âgée de 55 à 59 ans a deux fois moins de chances (1/0,49) de trouver un emploi qu'une personne âgée de 45 à 49 ans (*figure*). De même, une personne de 50 à 54 ans a 1,5 fois moins de chances (1/0,65) de retrouver un emploi qu'une personne de 45 à 49 ans.

Probabilité de retour à l'emploi des chômeurs

	2004-2008		2009-2011	
	Odd-ratio	Seuil de significativité ¹	Odd-ratio	Seuil de significativité ¹
Sexe				
Femme	Réf.		Réf.	
Homme	0,81	n.s.	0,86	n.s.
Âge				
45-49 ans	Réf.		Réf.	
50-54 ans	0,65	***	0,96	n.s.
55-59 ans	0,49	***	0,65	***
Catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi				
Indépendants	7,30	***	1,93	**
Cadres et professions intermédiaires	1,48	**	1,48	**
Employés	Réf.		Réf.	
Ouvriers qualifiés	1,57	**	1,29	n.s.
Ouvriers non qualifiés	1,22	n.s.	0,90	n.s.
Non renseigné	0,92	n.s.	1,66	n.s.
Activité du conjoint				
En emploi	Réf.		Réf.	
Au chômage	0,73	n.s.	0,79	n.s.
Inactif	0,89	n.s.	0,69	**
Pas de conjoint	0,67	***	0,60	***
Dispense de recherche d'emploi				
N'en bénéficie pas	Réf.		Réf.	
En bénéficiant	0,44	*	1,62	n.s.
Raison de départ du dernier emploi				
Fin de CDD	Réf.		Réf.	
Licenciement économique	0,43	***	0,60	***
Autre licenciement	0,50	***	0,34	***
Démission	0,52	***	1,21	n.s.
Autres raisons	0,20	***	0,60	***
Non renseigné	0,93	n.s.	0,81	n.s.

1. * : significatif au seuil de 10 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; *** : significatif au seuil de 1 %.

Champ : France métropolitaine, personnes de 45 à 59 ans au chômage un trimestre et soit au chômage, soit en emploi le trimestre suivant.

Lecture : à autres caractéristiques comparables, une personne chômeuse au sens du BIT à un trimestre donné qui était auparavant cadre ou profession intermédiaire a 1,48 fois plus de chance de retrouver un emploi le trimestre suivant qu'une personne auparavant employée, sur la période 2009-2011. Sur la même période, une personne chômeuse âgée de 55 à 59 ans a 1,5 fois moins de chances (1/0,65) qu'une personne âgée de 45 à 49 ans de retrouver un emploi.

Source : enquêtes Emploi 2004-2011.

L'effet négatif de l'âge tend à s'atténuer sur la période 2009-2011 : ainsi il n'y a plus de différence entre 45 et 54 ans, et une personne de 55-59 ans a 1,5 fois moins de chances de retrouver un emploi qu'entre 45 et 49 ans, contre 2 fois moins entre 2004 et 2008.

Quelle que soit la période étudiée, les personnes qui étaient auparavant indépendants, cadres ou professions intermédiaires retrouvent plus facilement un emploi que les personnes qui étaient auparavant dans la catégorie sociale des employés.

De même, les personnes qui ont perdu leur emploi suite à une fin de CDD retrouvent plus facilement un emploi que celles qui ont été licenciées.

Définitions

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence ; est disponible pour travailler dans les deux semaines ; a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Taux de chômage (au sens du BIT) : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale (en emploi ou au chômage).

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Taux d'activité : rapport entre le nombre de personnes en activité (en emploi ou au chômage) et la population totale.

Sous-emploi (au sens du BIT) : situation d'une personne ayant un emploi à temps partiel, mais qui souhaite travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui est disponible pour le faire, qu'elle recherche un emploi ou non. Est également incluse dans le sous-emploi la personne ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique...).

Personnes sans emploi souhaitant travailler : personnes sans emploi recherchant activement un emploi ou qui déclarent souhaiter travailler. Ce ne sont pas nécessairement des chômeurs au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines, soit parce qu'elles n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi (et qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi qui commence dans les trois mois).

Pour en savoir plus

Dares, « Emploi des seniors : synthèse des principales données sur l'emploi des seniors », *Document d'études* n° 164, Dares, septembre 2011.

Dares-Insee, « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2011 », *Dares Analyses* n° 2012-043, juillet 2012.

D'Autume A., Betbèze J-P., Hairault O., « Les seniors et l'emploi en France », *Conseil d'Analyse Économique*, 2005.

Lainé F., Marioni P., « Recrutements et départs des entreprises des salariés âgés de plus de 50 ans », *Données sociales : la société française*, Insee, 2006.

Marioni P., « Accroître l'emploi des seniors : entre volontés et difficultés », *Premières Synthèses* n° 04.1, Dares, janvier 2005.

Minni C., « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 », *Dares Analyses* n° 049, Dares, juillet 2012.

Ponceau J. et Thévenot C., « Le passage de l'emploi à la retraite : les enseignements de l'enquête Passage à la retraite de 2006 », *Dares Analyses* n° 2011-035, mai 2011.

Thélot H., « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, Insee, août 2008.
